

CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire de Vendôme

FICHE-ACTION n°3.7 : Etude mise en place d'une collecte de bio-déchets

Dernière date de mise à jour : 27/06/19

Maître d'ouvrage / pilote du projet

Organisme : **Syndicat ValDem**

Nom, prénom, fonction : **BOULAY Thierry, Président**

L'action en un mot

Etude de faisabilité sur la mise en place d'une collecte de bio-déchets produits par les gros producteurs.

Elle consistera au recensement des quantités et des producteurs de ces dits déchets et la recherche des moyens (organisation, matériels, équipements...) pour sa mise en place future.

Description détaillée

L'objet de l'étude est tout d'abord, de recenser l'ensemble des gros producteurs de bio déchets de type restauration collective, entreprises, commerces de bouches, administrations sur le territoire de ValDem et en évaluant la quantité et la qualité (sous-produits animaux, emballés, conditionnés, temps de séjour, saisonnalité ...).

Dans une seconde phase, il s'agira d'étudier les solutions envisageables pour une mise en place effective tant d'un point de vue organisationnel (pré-collecte, collecte) que dans un point de vue du traitement (méthanisation, compostage, hygiéniseur, déconditionneur, solution de stockage...).



Cette collecte séparative permettrait à ValDem, d'augmenter ses quantités collectées, proposer des solutions réglementaires aux professionnelles, d'augmenter ses performances énergétiques en extrayant les déchets humides de l'incinération, de développer une filière énergétique alternative (méthanisation) et d'optimiser le retour au sol.

ValDem souhaite poursuivre sa réflexion sur une politique plus efficiente en termes de performance énergétique de l'usine d'incinération ARCANTE (Pe 85% => Pe 95%). Il en deviendra copropriétaire le 1^{er} janvier 2020.

L'importance de la qualité tout comme la taille du gisement potentiel influe de façon évidente sur le coût, c'est-à-dire la faisabilité même de cette opération. A ce titre, l'étude devra prendre en compte le tonnage des collectivités environnantes tous comme les exutoires alternatifs à ceux potentiellement existants sur le territoire de ValDem.

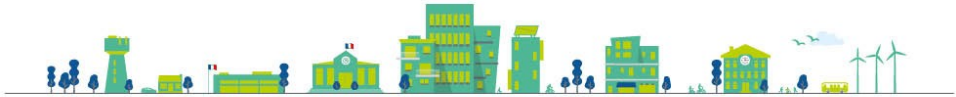
Calendrier prévisionnel

L'étude pourrait être lancée dès le second semestre 2019, pour une mise en place effective au cours des années 2020 ou 2021.



Les partenaires et leurs engagements réciproques

Qui s'engage à quoi pour quand ?	À date, cet engagement est-il acquis ? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre
DREAL]	accompagnement EPCI et gros producteur dans telle démarche	pendant étude et après	en discussion	suivi de l'étude
l'ADEME]	participation technique et financière à l'étude,	pendant étude et après	en discussion	suivi de l'étude
le Conseil régional]	participation technique et financière à l'étude, coordinateur et fédérateur en lien avec le PRPGD	pendant étude et après	en discussion	suivi de l'étude
Entreprises privées	Expert et spécialiste du sujet Spécialiste	pendant étude et après	en discussion	suivi de l'étude



Budget prévisionnel

Montant total : 75 000 €

Description des coûts : Recensement des acteurs et des gisements, recherche des solutions de pré-collecte et collecte efficaces, recherche des solutions de traitements et des équipements à mettre en place, analyse des coûts.

Plan de financement prévisionnel : solliciter l'Etat, la Région, l'Ademe ...

Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2018	2019	2020	2021
Ademe				45000	
Banque des Territoires				15000	
Valdem				15000	

Objectifs et évaluation

Etude (sans objet)